

A.L.R.S.
Association Le Restaurant Social
Associu U Ristorante Sociale

Assemblée Générale du 21 février 2017 tenue au Foyer de Furiani

Associations Présentes : Le Foyer de Furiani (Joël Xueref) ; A Fratellanza (Gisèle Peyre, Jean-Claude Vignoli et Marie-Madeleine Dussol) ; Ava Basta (Alain Sorba) ; Le Secours Catholique (Hugues Alladio, Jeanine Murati et Michel Raimondo,) ; Le CCFD (Odile Branca et Bérengère Ferracci-Anziani) ; Corse Malte (Barthélémy Simongiovanni) ; La Croix Rouge (Pierette Calendini et Angèle Liegault) ; La Maison du Sacré Cœur (Joséphine Fanucchi, représentée).

Invités : Abbé Roger Poggi (responsable de la Maison du Sacré Cœur) ; Jean Lanfranchi et Michel Kermel (Secours Catholique).

Début : 18 h 10.

1 – Approbation du Compte Rendu de la dernière AG ordinaire.

Le compte rendu de l'AG ordinaire du 14 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

2 – Rapport moral de l'association.

Le président, Hugues Alladio, a présenté le rapport moral 2016 que vous trouverez en annexe du présent compte rendu (PJ 1).

En résumé, l'année 2016 a vu l'association se structurer tant au niveau administratif, technique que financier afin de mettre en œuvre le restaurant social qui, si tout va bien, pourrait voir le jour en septembre de cette année. En effet, l'autorisation de travaux a été délivrée par la mairie et rendez-vous a été pris avec l'architecte pour démarrer rapidement les travaux qui devraient durer un trimestre. Le président en a profité pour remercier chaleureusement les associations faisant partie du collectif et qui ont mis leur logistique à la disposition de l'ALRS. Enfin, cette année a permis l'élaboration du projet associatif avec l'aide du Dr François Pernin.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

3 – Rapport financier.

En l'absence de la trésorière de l'association, Danielle Drag (excusée), c'est le président qui a présenté le rapport financier 2016.

Le budget voté en 2016, qui comportait une grosse partie investissement, n'a pu être exécuté tant au niveau des recettes que des dépenses. En effet, au niveau des dépenses d'investissement, aucun travail n'ayant été réalisé, aucune dépense n'a été faite. Par ailleurs, au niveau des recettes, les longues démarches entreprises par le bureau pour obtenir des subventions ont reporté le versement de ces dernières sur l'année 2017. Par suite, l'exécution budgétaire 2016 s'est limitée au fonctionnement. Ainsi, les recettes ont été apportées par les dons faits par les associations membres, soit 500 €, et les dépenses se sont limitées envers celles engagées auprès de notre banque, Le Crédit Mutuel, soit 37,70 €. Par suite, le solde est positif avec un montant de 462,30 €.

Par ailleurs, la campagne de demandes de subventions a été bénéfique. En effet, l'ALRS a obtenu 25 000 € de la CTC, 10 000 € de la DRAAF, 40 000 € du Secours Catholique et un prêt de 20 000 € de Corse Active, soit 95 000 € à ce jour. Ces sommes seront encaissées par l'association dans le courant du 1^{er} trimestre 2017. Ainsi, elles seront intégrées dans le budget 2017, en partie investissement, puisqu'elles seront nécessaires à la réalisation des travaux du restaurant social.

Le rapport financier 2016 a été adopté à l'unanimité.

4 - Budget prévisionnel 2017.

En l'absence de la trésorière, c'est la secrétaire, Angèle Liegault, qui a présenté le budget 2017 que vous trouverez en annexe du présent compte rendu (PJ 2).

Par rapport à 2016, le budget 2017 inclut, outre l'activité restauration, une activité atelier chantier d'insertion ce qui permettra d'étoffer le projet et de faire financer les postes de salariés en CDDI (contrat de travail à durée déterminée d'insertion) par le département de la Haute-Corse et la DIRECCTE. Dans ce cadre, le budget a été élaboré avec l'aide (prise en charge par Corse Active) du cabinet HD conseils. A ce jour, le montant dudit budget est de 272 094 €. Ce budget primitif est appelé à évoluer à la hausse pour tenir compte de charges non connues à ce jour et fera l'objet, en cours d'année, d'un budget rectificatif comme l'an dernier.

Le budget prévisionnel 2017 a été adopté à l'unanimité.

5 – Renouvellement du bureau.

A l'unanimité, l'AG a décidé de reconduire le bureau sortant dans son intégralité pour continuer de mettre en œuvre tout ce qui conduira à l'ouverture du restaurant social, soit, si tout se passe bien, en septembre 2017.

Ainsi, comme l'an dernier le bureau se compose des membres suivants :

Président : Hugues Alladio (Secours catholique) ; Vice-président : Alain Sorba (Ava Basta) ; Trésorière : Danièle Drag (Foyer de Furiani); Secrétaire : Angèle Liegault (Croix Rouge) ; Secrétaire adjointe : Marie-Madeleine Dussol (A Fratellanza).

En outre, Alain Sorba est également désigné en qualité de responsable du suivi des travaux, Angèle Liegault en charge du suivi de l'insertion par l'activité économique et Danielle Drag en charge des réseaux sociaux.

6 – Présentation du dispositif local d'accompagnement.

Dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, que l'association a donc intégrée en 2016 sous les conseils du service compétent du département de la Haute-Corse (la demande d'agrément du chantier d'insertion sera examinée lors du prochain CDIAE ou comité départemental d'insertion par l'activité économique), outre l'aide financière apportée par Corse Active, structure en Corse étant en charge de cette insertion, pour l'emploi des personnes concernées, l'association a également droit à une aide technique, prise également en charge par Corse Active, le DLA ou dispositif local d'accompagnement. Dans ce cadre, un cabinet conseil privé, choisi par l'association sous présentation de Corse Active, est chargé d'aider l'association à structurer son projet tant aux niveaux administratif, financier que technique. Ainsi, le bureau avait choisi, dans un 1^{er} temps, le cabinet HD Conseil puis, ensuite, le cabinet AMC qui collabore maintenant avec l'association.

7 – Chantiers à venir.

1 - Le contrat avec l'architecte a été signé et l'autorisation de travaux a été délivrée par la Mairie de Bastia avec des préconisations, à respecter, de l'Architecte des Bâtiments de France. De même, l'APAVE a établi son diagnostic. Enfin, pour des raisons de sécurité juridique, le panneau d'affichage a été apposé. Ainsi, les travaux devraient débiter rapidement. Une première réunion en ce sens aura lieu le 10 mars avec l'architecte et Alain Sorba. L'architecte table sur 2 mois et demi de travaux.

2 – Par ailleurs, le bureau va également s'investir dans l'acquisition du mobilier. Des devis ont ainsi déjà été sollicités auprès de divers prestataires de service. Enfin, les scouts de France nous ont fait don d'une cantine entière de vaisselle.

3 – Au niveau financier, le bureau va continuer sa campagne de subventions, tant au niveau des partenaires publics, en ce qui concerne le fonctionnement cette fois-ci, qu'auprès de partenaires privés, en ce qui concerne l'investissement, comme les fondations (Fondation de France par exemple), les

institutions bancaires (Le Crédit Mutuel par exemple) et les grandes entreprises dans le cadre du mécénat (Corsica Ferries notamment au niveau local). Ainsi, l'association Umani a déjà été contactée en ce sens. En effet, les seules subventions obtenues à ce jour par l'association ne sont pas suffisantes, pour l'investissement, à couvrir nos dépenses envisagées qui sont de l'ordre de 130 000 €. Enfin, le président rappelle aux membres des associations présentes ayant un ressort national qu'il serait nécessaire qu'ils prennent l'attache du siège national de leur structure pour l'octroi d'une subvention, comme cela a été fait avec succès auprès du Secours Catholique (rappel : 40 000 € de subvention).

En outre, en vue de la défiscalisation des dons et afin d'élargir nos donateurs aux simples particuliers, le bureau va présenter auprès des services fiscaux une demande de reconnaissance d'intérêt général. En effet, dès lors que nous n'avons pas 3 ans d'ancienneté, nous ne pouvons obtenir la reconnaissance d'utilité publique.

4 – Si, pour le personnel de salle, l'association va engager des CDDI, dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, l'association aura toutefois besoin d'un directeur de la structure ainsi que d'un responsable technique. Ces personnes seront des professionnels pris en charge par l'association. Cependant, une aide partielle peut également être versée pour l'emploi de ces 2 personnes. Ainsi, nous allons nous mettre en contact avec Pôle Emploi afin de trouver ses 2 personnes. Pôle Emploi nous apportera son aide quant à l'élaboration des fiches de poste et à la recherche des personnes idoines. Quant au bureau, 3 personnes en son sein formeront une commission de sélection.

5 – En ce qui concerne les repas, les contacts pris avec l'ESAT de Bastia (Etablissement et service d'aide par le travail) pour l'élaboration et la livraison des repas seront finalisés au cours du prochain trimestre. De même, les divers problèmes liés à l'activité d'une cuisine de réchauffe seront évoqués. Puis, il faudra négocier le prix du repas qui est actuellement fixé à 6,17 € comprenant une entrée, un plat de résistance et un dessert. L'association devra donc réfléchir à trouver un partenaire pour le pain. Enfin, il conviendra de signer une convention avec l'Esat.

6 – Pour terminer, le bureau va mettre en place un plan de communication pour faire connaître l'association. Toutefois, l'ALRS a déjà fait l'objet d'un article sur le journal Corse- matin en novembre 2016. Dans ce cadre, une intervention à Radio Salve Regina est prévue. De même, l'association bénéficie désormais d'une adresse de messagerie électronique sur le portail d'accès gratuit de La Poste. L'adresse est la suivante : alrs@laposte.net. Pour l'avenir, afin d'améliorer la visibilité de l'association, nous envisageons de créer un compte Facebook ainsi qu'un site Internet confiés au bon soin de notre trésorière, Danièle Drag.

Fin : 19 h 40.

Le président,

Signé

Hugues ALLADIO.

La Secrétaire,

Signé

Angèle LIEGAULT.